



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Pithiviers
Canton de Malesherbes

Mairie de Montliard

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09/12/2024

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 9 | |

| Vote | |
|----------------|--|
| Aucun | |
| Pour : 0 | |
| Contre : 0 | |
| Abstention : 0 | |

L'an 2024, le 9 Décembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 02/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/12/2024.

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SEVIN Jean-Louis, M. SINIC André, M. MENEAU Gilles, M. LECARDEUR Jean-François, M. DEJARDIN Mathieu, M. MONTIER Tanguy (arrivé à 18h20)

Excusé : M. PEGUY Thierry

Absent : M. BERTRAND Charles (arrivé à 18h34)

Secrétaire de séance : M. SEVIN Jean-Louis

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

D2024_29 – Rapport d'activité 2023 de la CCPG

Le Maire expose au Conseil Municipal le rapport d'activité de la CCPG, déjà transmis.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'activité **2023** transmis par mail le 02 décembre 2024 et mis à disposition du public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

– **prend acte** de la présentation du rapport d'activité **2023** de la CCPG.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 11/12/2024

Le Maire,

M. BEAUDEAU Didier

Le secrétaire de séance,

M. SEVIN Jean-Louis